

Département du Nord  
Arrondissement de LILLE

**Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**DELIBERATION**  
**CC\_2021\_038**

**OBJET :**

**Commission n°2**

***Alimentation***

***Présentation du Projet  
Alimentaire Territorial***

***(PAT)***

**Présents à l'ouverture  
de la séance :**

Titulaires présents : 36

Suppléants présents : 0

Procurations : 11

**Nombre de votants : 47**

L'an deux mille vingt-et-un, le 6 avril à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation du 30 mars 2021, conformément à la loi.

**Présents :**

Luc FOUTRY, Président  
Marie CIETERS, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente  
Bernard CHOCRAUX, 2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Michel DUPONT, 3<sup>ème</sup> Vice-Président  
Yves LEFEBVRE, 4<sup>ème</sup> Vice-Président  
Bruno RUSINEK, 6<sup>ème</sup> Vice-Président  
Benjamin DUMORTIER, 8<sup>ème</sup> Vice-Président  
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9<sup>ème</sup> Vice-Président  
Sylvain CLEMENT, 10<sup>ème</sup> Vice-Président  
Bernadette SION, 11<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Jean-Louis DAUCHY, 12<sup>ème</sup> Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Gilda GRIVON, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

**Ont donné pouvoir :**

Vincent LAVALLEZ, procuration à Thierry DEPOORTERE  
Vinciane FABER, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE  
Carine JOURDAIN, procuration à Gilda GRIVON  
Michel PIQUET, procuration à Ludovic ROHART  
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Ludovic ROHART  
Valérie NEIRYNCK, procuration à Bruno RUSINEK  
Emmanuelle RAMBAUT, procuration à Luc MONNET  
Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS  
Didier WIBAUX, procuration à Bernard CHOCRAUX  
Joëlle DUPRIEZ, procuration à Sylvain CLEMENT  
Michel MAILLARD, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE

**Absent excusé :**

Arnaud HOTTIN, Régis BUE, Isabelle LEMOINE

**Absents :**

François-Hubert DESCAMPS, Alain DUCHESNE

**Secrétaire de Séance :** Sylvain PEREZ

**COMMISSION n°2**

**Alimentation**

**Validation du Projet Alimentaire Territorial (PAT)**

**Le Conseil Communautaire,**

Considérant la délibération CC\_2020\_180 créant la commission projet « ALIMENTATION », avec comme mission, de préparer puis de suivre le Projet Alimentaire Territorial de la Pévèle Carembault et la délibération CC\_2020\_181 actant la candidature de la Pévèle Carembault à l'Appel à Projet « Projets Alimentaires Territoriaux »,

Considérant la phase émergence du Projet Alimentaire Territorial niveau 1 comme étant une première phase permettant aux acteurs du territoire de coconstruire un premier programme d'actions pilotes, que ce premier programme alimentera la réflexion vers un second programme avec des actions et investissements structurants, objet du futur Projet Alimentaire Territorial – niveau 2.

Considérant le programme prévisionnel d'actions du Projet Alimentaire Territorial proposé par la commission projet « ALIMENTATION » avec le budget prévisionnel associé, les indicateurs de suivi correspondant et le calendrier prévisionnel se déroulant sur les 2 années à venir.

Considérant le Projet Alimentaire Territorial de la Pévèle Carembault proposé qui contribue prioritairement aux axes du Programme National pour l'Alimentation 2019-2023 suivants :

1. « Lutte contre le gaspillage alimentaire »,
2. « Education alimentaire »,
3. « Accompagnement de la restauration collective »,

Et aux objectifs transversaux suivants :

1. Reconquérir notre souveraineté alimentaire,
2. Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français et
3. Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique.

Considérant le Projet Alimentaire Territorial de la Pévèle Carembault qui s'articule autour de 4 objectifs transversaux :

1. Développer l'éducation à une alimentation locale, saine et soucieuse de lutter contre les gaspillages alimentaires ;
2. Assurer une alimentation collective s'appuyant sur une production locale de qualité ;
3. Promouvoir les différentes formes de circuits courts et la consommation locale ;
4. Encourager une production locale de qualité et respectueuse de l'environnement.

Considérant l'approche retenue pour le PAT Pévèle Carembault par le Système Alimentaire Territorial permettant d'adopter une approche transversale avec des actions ayant un impact sur la production alimentaire, la transformation, la distribution, la consommation et la gestion & valorisation des déchets.

Considérant le soutien affiché par les structures participantes à la démarche de Projet Alimentaire Territorial de la Pévèle Carembault

Où l'exposé de son Président,  
APRES EN AVOIR DELIBERE

**DECIDE (par 47 voix POUR, 0 Voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 47 VOTANTS)**

- D'approuver l'opération et son programme d'actions du Projet Alimentaire Territorial de la Pevèle Carembault proposé par la Commission Projet Alimentation en tant que Pevèle Carembault à l'Appel à Projets Projets Alimentaires Territoriaux – volet émergence.
- De valider le plan de financement évalué à 220 000 € et la sollicitation d'un accompagnement financier de 100 000€ au titre de l'appel à projet national sur le volet A – émergence des Projets Alimentaires Territoriaux, représentant 45% du budget prévisionnel total et couvrant un plan d'actions sur 2 années.
- De recruter un.e chargé.e de mission alimentation pour animer la démarche Projet Alimentaire Territorial Pevèle Carembault sur la durée.
- De mandater la Commission projet ALIMENTATION pour piloter le Projet Alimentaire Territorial de la Pevèle Carembault jusqu'à son terme, ses membres pouvant être renouvelés.
- D'autoriser son Président à signer tout document afférant à ce projet

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président

Luc FOUTRY



Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le



ID : 059-200041960-20210406-CC\_2021\_038-DE